



Votez pour des représentants réellement indépendants !

Les élections professionnelles du 13 au 20 octobre 2011 vont déterminer **pour 4 ans la représentativité des syndicats**, c'est à dire **votre représentation dans les instances consultatives** où l'Administration doit rendre des comptes sur votre déroulement de carrière, la formation, les mutations, la carte scolaire, les postes... En application de la loi antisynicale de juillet 2010, **pour pouvoir négocier, organiser des réunions d'information syndicale pendant le temps de travail, déposer des préavis de grève... il faut dépasser les 10 % de suffrages.**

Suppressions de postes, « expérimentation » ECLAIR, rythmes scolaires, Mastérisation de la Formation...

Force Ouvrière vous fait juges de ses positions et de ses actes

Expérimentation ECLAIR

La FNEC FP - FO, le SNETAA - FO et le SNFOLC ont appelé **dès septembre 2010 à plusieurs mobilisations contre cette "expérimentation"** qui remet en cause tous les acquis statutaires des personnels et le caractère national et laïque des établissements scolaires.

Le 28 mars 2011, lors de la tenue du Comité Technique Paritaire académique, **une nouvelle manifestation** était organisée devant le rectorat avec, pour mots d'ordre, **la restitution des postes supprimés et l'abandon du programme CLAIR.**

Dans le CTPA, les représentants FO ont présenté **un vœu demandant l'Abandon du dispositif CLAIR - ECLAIR** ; il n'a manqué qu'une voix pour opposer au Recteur le refus unanime des syndicats.

Le Recteur a dû revenir sur **« l'engagement de demeurer 5 ans dans les postes des établissements ECLAIR »**, déclarant que **"c'était souhaité"... "mais les personnels garderaient leur droit à mutation, on ne forcerait personne à rester"**. C'est un premier résultat d'importance, un encouragement à poursuivre et amplifier la mobilisation contre ce dispositif de totale déréglémentation.

Suppressions de postes

Les représentants de la Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP - FO) ont présenté un vœu au Comité Technique Paritaire académique du 28 mars 2011.

Vœu FO : « Pour le bon fonctionnement des établissements et des services, le CTPA, réuni le 28 mars 2011, demande à M. le ministre de l'Education Nationale **la restitution de tous les postes retirés à notre académie, en commençant par la restitution immédiate des 15 emplois administratifs, 108 emplois du second degré et 98 emplois du premier degré supprimés au budget 2011.** »

Seule FO a voté ce vœu, l'Administration votant contre et les autres représentants syndicaux s'abstenant ou refusant de voter.

Peut-on combattre la RGPP sans commencer par exiger la restitution de tous les postes supprimés ?

**TITULAIRES : le statut de
fonctionnaire d'Etat à défendre !**

**NON TITULAIRES : le statut de
fonctionnaire d'Etat à gagner !**

Rythmes scolaires

Le Recteur avait invité les syndicats à participer aux **« Assises académiques des rythmes scolaires »** qu'il organisait le 1^{er} décembre 2010 à Marseille.

Mais le Recteur avait décidé qu'**une seule et unique Fédération syndicale aurait droit de cité, celle qu'il avait choisie...** !

Au programme de ces 3 h d'assises, 15 intervenants, 3 **« débats avec la salle »** permettant 3 **« recueils de propositions »**, sans oublier **une « synthèse des propositions » présentée en 5 minutes**, de 17h15 à 17h20, par 2 Inspecteurs d'Académie... **une évidente parodie de débat !**

Force Ouvrière a donc refusé de cautionner par sa présence ces Assises préfabriquées.

Les annonces du ministre fin mai ont clairement confirmé que cette parodie de débat s'inscrivait dans l'opération de remise en cause de nos obligations de service, de réduction de nos vacances et de définition au plan local du calendrier scolaire, ce que FO refuse.

Mastérisation de la Formation

Non content d'être parvenu à supprimer la formation initiale, plongeant nos jeunes collègues dans de grandes difficultés, le gouvernement tente à présent d'en finir avec les concours. En juillet dernier, un rapport parlementaire a d'ailleurs été présenté en ce sens, considérant **la disparition des concours de recrutement comme "l'aboutissement logique de la Mastérisation" !**

Force Ouvrière est la seule organisation syndicale qui continue de réclamer **l'abrogation du dispositif de Mastérisation** qui n'est rien d'autre que la tentative de constituer **une filière parallèle de recrutement qui se substituerait à terme à la voie des concours.** La fin des concours, c'est la fin du statut de fonctionnaire d'Etat de Professeur des écoles, de Certifié, de PLP et d'Agrégé !

Lors du Comité Technique Paritaire académique du 31 mai 2011, **seule FO a revendiqué un service d'enseignement réduit pour tous les stagiaires**, conformément aux textes réglementaires ! Pour FO, aucun stagiaire ne doit demeurer sans tuteur ni formation disciplinaire adaptée, et il faut rétablir les règles nationales de titularisation.